



La MRC au service de la population et du territoire depuis 45 ans

**MRC DES
MASKOUTAINS**

RÉDACTION
CÉCILE GRAILLET

Qu'est-ce qu'elle fait, la MRC des Maskoutains? À quoi sert-elle? Qui la compose? Quels domaines font partie de ses compétences?

Portrait

Située en Montérégie, la MRC des Maskoutains est née le 25 novembre 1981. Sur un territoire de 1312 km², elle regroupe 17 municipalités :

- La Présentation, Saint-Barnabé-Sud
- Saint-Bernard-de-Michaudville
- Saint-Damase, Saint-Dominique
- Sainte-Hélène-de-Bagot, Sainte-Madeleine
- Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Hyacinthe
- Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Louis
- Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Pie, Saint-Simon
- Saint-Valérien-de-Milton.

Cela représente 94 473 habitants, dont les deux tiers habitent la ville-centre de Saint-Hyacinthe. La zone agricole couvre 96,5 % du territoire et on y compte près de 1 100 exploitations agricoles, principalement en grandes cultures et en élevage.

L'administration de la MRC est dirigée par un conseil formé des maires et mairesses de ses 17 municipalités et d'un conseiller municipal de la municipalité d'où provient le préfet, élu pour quatre ans. Ce conseil prend des décisions en collégialité pour répondre au mandat et à la vision stratégique de la MRC. Afin d'assurer une prestation de services de qualité, le conseil est appuyé par une équipe de permanents et de contractuels, représentant une cinquantaine de professionnels.

Mandats et services

Le mandat principal de la MRC repose sur l'aménagement, la planification du développement et l'utilisation de son territoire. Elle assure également la gestion de l'entretien des cours d'eau de toutes les municipalités de son territoire, ce qui représente plus de 2 500 kilomètres de rives. Depuis 2021, elle gère un service d'inspection des bandes riveraines auquel 15 des 17 municipalités ont adhéré.

Les services rendus par les équipes sont vastes et variés car, au fil des ans, la MRC s'est vu confier de nouveaux mandats. Ceux-ci touchent, entre autres, à l'agriculture et l'agroalimentaire, à l'environnement, à l'immigration, à la culture et au patrimoine, au développement social et économique, à l'habitation, aux familles et aux aînés, au transport adapté et collectif, aux parcours cyclables, à la sécurité civile, à la prévention incendie, etc. Pour faciliter l'étude de tous ces dossiers et la prise de décisions, des comités ont été mis en place pour effectuer des recommandations au conseil.

La MRC est aussi porteuse de programmes de soutien financier et d'aide-conseil, que ce soit en rénovation de bâtiments patrimoniaux, en ingénierie des infrastructures, pour la relève agricole et le développement rural, la lutte contre la pauvreté ou pour l'accessibilité aux personnes handicapées. La MRC organise aussi des événements tels que les Matinées gourmandes et l'Espace Découvertes, les Prix Distinction-Famille et autres.

En clair, la MRC est là pour assurer des services d'amélioration des milieux de vie et de cohabitation harmonieuse entre les différentes fonctions du territoire, dans l'intérêt de la collectivité, tout en limitant l'empreinte sur l'environnement. Elle s'engage ainsi à être une région accueillante pour tous et à assurer le développement des activités et la pérennité du territoire.

La MRC diffuse une infolettre mensuelle qui traite de ses activités et de celles de ses partenaires à l'occasion, de même qu'une infolettre pour les aînés diffusée quatre fois par année. Chaque deux ans, elle publie un Guide d'information pour les aînés qui répertorie les organismes et services utiles à cette clientèle. Une nouvelle édition sera disponible sous peu.

Rendez-vous sur le site de la MRC pour vous abonner : <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/>

